

Initiatives ministérielles

capitiaux. C'est pour cette raison que le gouvernement encourage les missions commerciales partout dans le monde. Le Canada est un partenaire commercial et les nouvelles exportations signifient de nouveaux emplois.

Cependant, pour assurer le bien-être des Canadiens, avant de créer les emplois, nous devons absolument voir à ce que notre planification budgétaire assure le maintien de nos programmes sociaux, puisque nous sommes confrontés à une évolution constante de l'économie mondiale et de la démographie canadienne.

Cette priorité sous-tend notre appui catégorique en faveur du système canadien des soins de santé. Elle est aussi présente dans l'engagement que nous avons pris de garantir que les Canadiens ne soient pas lésés quand ils se déplacent d'une partie du pays à une autre et cherchent à obtenir de l'aide sociale.

• (1140)

Je me permettrai d'ajouter quelques observations plus particulières concernant Winnipeg et la circonscription de Winnipeg-Nord-Centre. J'ai été élu pour la première fois en 1988 pour représenter cette circonscription. Beaucoup de gens m'ont dit: «Vous étiez le porte-parole du Parti libéral en matière de politique sociale quand vous étiez dans l'opposition, mais vous vous occupez maintenant du ministère des Finances. Comment conciliez-vous les deux? N'avez-vous pas le sentiment de causer du tort à votre propre circonscription?»

J'affirme catégoriquement à la Chambre que les mesures que nous prenons aideront mes électeurs à avoir une province et un pays plus forts. Elles accroîtront la capacité des gouvernements de répondre aux problèmes durant les années à venir. Les mesures que nous prenons maintenant leur offriront plus de perspectives d'action qu'on aurait pu l'imaginer compte tenu du fardeau actuel de l'endettement.

Au fil des 15 dernières années, la hausse de la pauvreté infantine, le taux élevé de décrochage dans les écoles secondaires locales, la forte incidence du chômage dans le centre-ville de Winnipeg ont contribué à créer une situation qui inspire un sentiment d'impuissance parce que les gouvernements ne peuvent apporter de solutions, parce qu'ils ont ni l'énergie ni les idées pour développer une économie plus solide.

Je tiens à assurer à mes électeurs qu'en exerçant mes fonctions de secrétaire parlementaire du ministre des Finances, je pense avant tout aux répercussions que ces mesures auront dans leur existence. Je sais que nous réduisons graduellement le déficit et que nous ne nuirons pas à la capacité des gouvernements fédéral et provinciaux de répondre à leurs besoins.

On fait grand cas dans le débat public des répercussions que les compressions budgétaires et les réductions des transferts sociaux auront pour les provinces. Je tiens à assurer encore une fois que nous nous sommes vraiment préoccupés de réduire ces répercussions au minimum pour les provinces comme le Manitoba, la Saskatchewan et les autres provinces plus pauvres du pays de sorte qu'elles puissent conserver la capacité financière de répondre aux besoins et de fournir les soins de santé et les politiques sociales nécessaires à notre population. À mesure que le gouvernement recouvrera ses forces, il sera capable de répondre encore plus nettement et vigoureusement aux besoins pour veiller à ce qu'il y ait des possibilités d'emploi, des possibilités de s'instruire et un niveau de vie dont nous puissions tous être fiers.

Je conclurai sur la même note qu'il y a un an. Pendant bien des années, quand il s'est agi de prendre des décisions en matière économique pour résoudre notre dilemme budgétaire, le gouvernement fédéral a trop souvent choisi la solution de facilité en remettant les décisions difficiles au lendemain. Ce n'est cependant pas la voie que nous avons suivie. Nous avons pris les décisions difficiles et nous avons pris des mesures réelles pour réduire le déficit de façon marquée, mais aussi des mesures destinées à stimuler les forces économiques, et un véritable engagement à soutenir le genre de filet de sécurité sociale auquel tiennent tant les Canadiens d'un bout à l'autre du pays.

La lutte n'est bien sûr pas terminée. Nous avons davantage à faire, nous devons aller plus loin pour achever notre liberté budgétaire. Nous devons continuer de nous fixer des priorités quant aux domaines où le gouvernement peut et doit agir pour favoriser la croissance économique et la création d'emplois.

C'est le portrait d'ensemble que nous présentons aujourd'hui. Au nom du gouvernement, j'encourage les députés à partager les idées et les préoccupations qui nous permettront de travailler ensemble pour assurer la force et la prospérité du Canada.

[Français]

M. Yvan Loubier (Saint-Hyacinthe—Bagot, BQ): Monsieur le Président, j'aimerais féliciter le secrétaire parlementaire du ministre des Finances pour son excellent discours. S'il correspondait à la réalité, ce serait magnifique, mais tel n'est pas le cas. Pour m'en remettre au rapport provisoire présenté par la majorité libérale concernant les consultations prébudgétaires, j'aimerais vous citer un passage qui est fort révélateur de tout ce contenu du rapport provisoire et qui fausse l'ensemble des données du débat.

Nous retrouvons, dans le rapport préliminaire sur les consultations prébudgétaires de la majorité libérale, le paragraphe suivant, c'est-à-dire le dernier paragraphe, et je cite: «Le comité recommande que la Chambre appuie le progrès réel et considérable réalisé dans la réduction du déficit et accompli selon une approche équilibrée».

Cette simple citation fait en sorte qu'on a l'impression que ce gouvernement prend les Québécois et les Canadiens pour ce qu'ils ne sont pas, qu'il prend les Québécois et les Canadiens pour des lanternes et qu'il insulte l'intelligence des Québécois et des Canadiens.

• (1145)

La réalité des choses, c'est que, depuis deux ans, ce gouvernement et la direction qu'il entreprend aussi au cours des trois prochaines années ne fait pas en sorte qu'on puisse lui donner une bonne note du point de vue de la gestion des finances publiques, pour les raisons suivantes: les objectifs atteints par le ministre des Finances en 1995-1996 et pour les années suivantes sont faits sur le dos des chômeurs, sur le dos des bénéficiaires d'aide sociale, sur le dos des étudiants et sur le dos des personnes malades.

Lorsque le ministre des Finances nous dit qu'en 1995-1996 son déficit atteindra 32,7 milliards de dollars, il faut ajouter à ces 32,7 milliards 5 milliards qu'il est allé dérober dans le surplus réalisé dans la Caisse de l'assurance-chômage.

Lorsqu'il parle de son objectif de déficit en 1996-1997, largement dépassé par rapport à son budget de cette année, lorsqu'il parle de 24,3 milliards de déficit en 1996-1997, il faut encore une fois inclure un autre 5 milliards qu'il dérobe dans le surplus réalisé à la Caisse de l'assurance-chômage. Rappelons que,